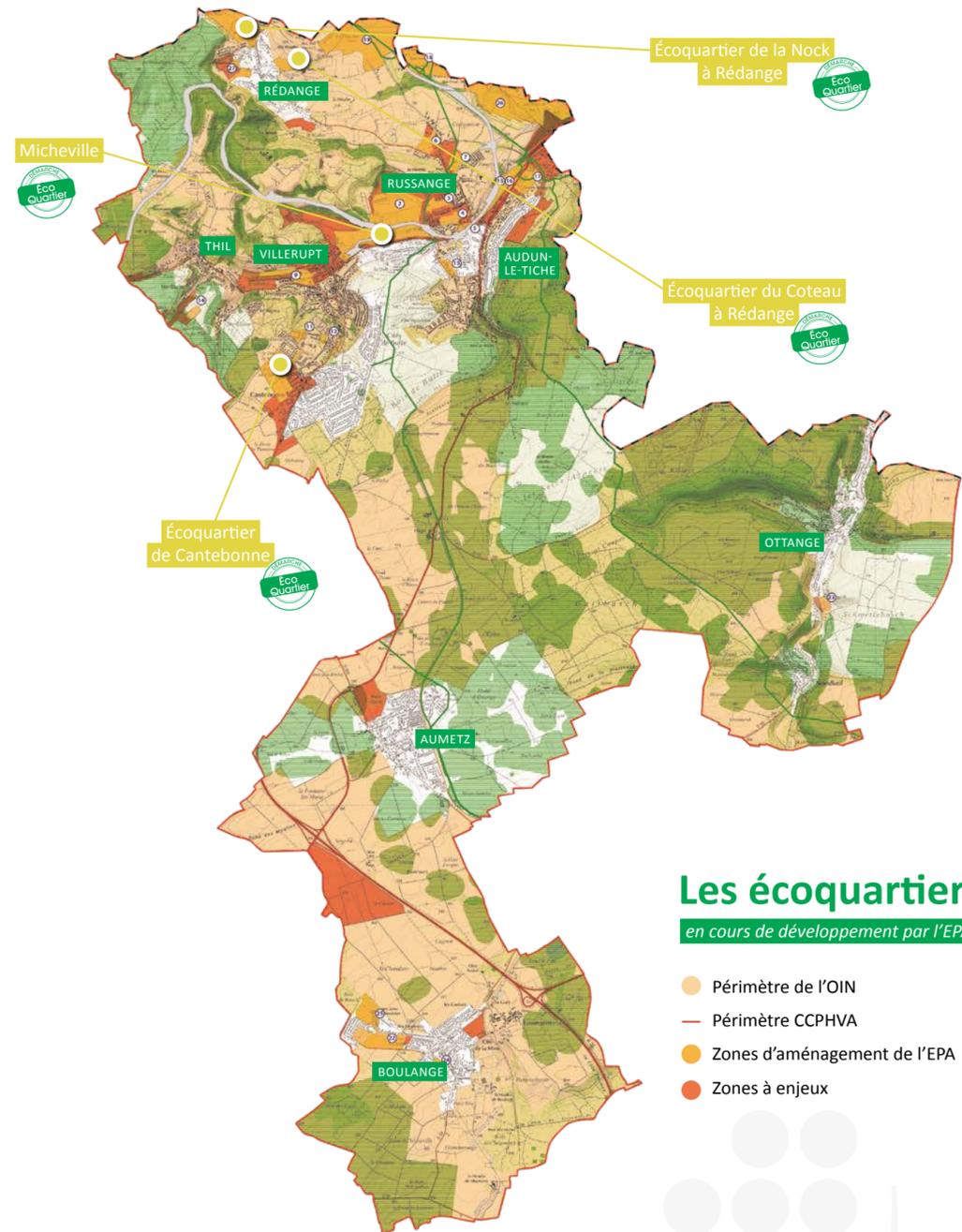


Aménageur public, l'EPA contribue à l'émergence d'une véritable agglomération transfrontalière, en lien avec les partenaires publics de part et d'autre de la frontière.



Écoquartier de la Nock à Rédange



Programme prévisionnel d'aménagement

Les écoquartiers

en cours de développement par l'EPA

- Périmètre de l'OIN
- Périmètre CCPHVA
- Zones d'aménagement de l'EPA
- Zones à enjeux



EPA - Établissement Public d'Aménagement Alzette-Belval
 Le Laboratoire
 Rue du Laboratoire - Micheville - 57390 AUDUN-LE-TICHE
 Tél. 03 83 80 40 22
www.epa-alzette-belval.fr



www.surlestoits.fr - 1121 - Crédits photo : ©EPA, D&A, MGAU, TER

Accompagner le développement d'un territoire sobre, résilient, inclusif et productif



Ecoquartier de Micheville, l'Arche (Pôle culturel)



L'Établissement public d'aménagement Alzette-Belval (EPA) a été créé en 2012, sa mission première est la mise en œuvre d'une Opération d'Intérêt National (OIN).

Il s'agit d'une vaste opération d'aménagement qui répond à des enjeux d'une importance telle qu'elle nécessite une mobilisation de la collectivité nationale, au côté des collectivités locales.

L'OIN Alzette-Belval est atypique puisque, contrairement aux OIN existantes, elle ne se raccroche pas à une métropole et ne se résume pas uniquement à la construction ou la réhabilitation d'un quartier. Elle concerne le territoire de huit communes membres de la Communauté de communes Pays Haut Val d'Alzette (CCPHVA) : Audun-le-Tiche, Aumetz, Boulange, Ottange, Rédange, Russange, Thil et Villerupt.

L'EPA, maître d'ouvrage et aménageur



Contribuer au développement d'une agglomération transfrontalière de près de 100 000 habitants



Renforcer l'attractivité économique et résidentielle du territoire



Favoriser un aménagement durable et innovant s'inscrivant dans la démarche ÉcoQuartier

Comment se déroule un projet d'aménagement ?

1

Réflexions et études préalables

L'EPA et la collectivité réfléchissent ensemble à un projet sur une zone déterminée selon des contraintes existantes (besoins de logements, de services, et spécificités du site, de déplacement, de lieux de vie...).

2

Acquisition du foncier

En partenariat avec l'Établissement Public Foncier du Grand-Est (EPFGE) qui assure le portage de ce dernier.

3

Conception du projet

L'EPA sélectionne une équipe d'experts qui va concevoir et dessiner l'écoquartier selon les besoins exprimés, notamment lors d'une phase de concertation avec les élus et la population. Cette étude produira un Plan guide, document cadre du quartier à venir.

4

Procédures réglementaires

(par exemple, création d'une ZAC, demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau).

5

Phases de travaux

- Réalisation des espaces publics par l'EPA (rues, aires de jeux, cheminements...).
- Conception et réalisation d'équipements publics (école, salle de sport, pépinière d'entreprises, maison médicale) en partenariat avec les parties prenantes et collectivités compétentes.

6

Vente aux promoteurs et aux bailleurs

- des lots privés par le biais d'appels à projets permettant d'assurer la qualité des projets tout en mettant en concurrence les différents opérateurs.
- Travaux de construction des bâtiments/des promoteurs et bailleurs.

7

Rétrocession des espaces publics

aux collectivités territoriales à la fin des travaux. La gestion des nouveaux espaces revient aux communes ainsi que la fiscalité afférente aux nouveaux quartiers.

CONCERTATION

En chiffres

- 1 communauté de communes composée de
- 8 communes
- 28 600 habitants
- 27 zones d'aménagements/écoquartiers potentiels
- 8 300 logements neufs
- 300 logements à réhabiliter
- 158 hectares de friches industrielles à réhabiliter



Ecoquartier de Micheville, le hub de mobilité

Les enjeux du projet d'aménagement

L'OIN d'Alzette-Belval fait face à trois enjeux spécifiques :

- Un territoire frontalier soumis à une forte pression démographique et foncière qui est également source de belles opportunités de développement, notamment grâce aux travailleurs frontaliers.
- Un territoire post-industriel en transition où l'on trouve de nombreuses friches industrielles pouvant rendre les projets d'aménagement complexes et coûteux.
- Un territoire péri-urbain aux capacités d'ingénierie insuffisantes au regard des enjeux.

C'est ce contexte bien particulier qui a poussé à la création de l'OIN.



Ecoquartier de la Nock à Rédange



L'humain & l'environnement

au cœur des enjeux d'aménagement urbain

Le changement climatique nous oblige à repenser la façon de concevoir les villes. Il faut allier la densification urbaine, la sobriété énergétique et la qualité de vie.

L'EPA vise l'excellence résidentielle et inscrit l'ensemble de ses opérations dans la démarche ÉcoQuartier, portée par le Ministère de la Transition écologique.

Il conçoit des quartiers démonstrateurs de la ville durable et résiliente, en préservant la biodiversité et en participant, via ses aménagements, à la transition énergétique et environnementale, à la mise en valeur du paysage, et au développement des mobilités douces.



Ecoquartier de Cantebonne